

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juillet 2023

INDUSTRIE VERTE - (N° 1512)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 1656

présenté par
M. Cinieri

à l'amendement n° 376 de M. Bilde

AVANT L'ARTICLE PREMIER

Après le mot :

« objectif »,

insérer les mots :

« de concevoir et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement vise à ce que l'objectif de verdissement de l'industrie soit envisagé dès la phase de conception.